



## Demande information sur un sujet

Par **face2face**, le 19/11/2010 à 12:31

Bonjour,  
je suis ici pour s'informer sur un sujet très important .  
je suis marocain qui vis au maroc et j'ai ami qui est né en france a paris exactement mais maintenant il es au maroc et ça si depuis longtemps son père a choisi de déménager et revenir au maroc son paye natale  
je veux vous informez que mon ami a 27ans  
il demande s'il peut revenir en france dans le paye ou il est né  
merci d'agréez mes profond salutation

Par **Clara**, le 19/11/2010 à 12:43

Bonjour, votre ami à la nationalité française ?

Par **face2face**, le 19/11/2010 à 12:49

non malheuessment il as pas parce que il vécu juste un peux temps en france avan que son père a déménager et revenir au maroc

Par **mimi493**, le 19/11/2010 à 13:19

Sa naissance en France et sa résidence en France durant sa minorité n'a aucun impact sur sa nationalité ni son droit au séjour en France, s'il est parti vivre au Maroc avant ses 18 ans.

Par **face2face**, le **19/11/2010** à **14:29**

merci pour m'avoir répondu à ma question alors comme viens de me dire mon ami n'as pas le droit de prendre la nationalité française  
mais je demande et ce qu'il peut avoir un visa de résidence